



## APPEL À CANDIDATURES : **Poste à pourvoir**

|                        |  |
|------------------------|--|
| Poste :                | Médecin coordonnateur de soins (H/F)                   |
| Service :              | LHSS / ACT / ACT-HLM / EMSPI                           |
| Lieu de travail :      | 46, rue du Cayla / 7, cité Clairvivre – 15000 AURILLAC |
| Contrat de travail :   | CDI  |
| Rémunération :         | Selon la CCNT 66                                       |
| Temps de travail :     | 0.4 ETP ; soit 14h00 par semaine                       |
| Date début CDI :       | Le 1 <sup>er</sup> janvier 2025                        |
| Date fin candidature : | Le 13 décembre 2024                                    |

|   |  |
|---|--|
| <b>Profil souhaité :</b><br>Titulaire d'un diplôme d'état de médecin.   |  |
| <b>Position dans l'organigramme :</b><br><u>Ascendantes</u> : Directeur, Directrice adjointe du PAHI et Chefs de services.  | <b>Relations fonctionnelles :</b><br><u>Internes</u> : Chef des services éducatifs, médecin, équipe éducative, psychologue et salariés des services administratif et technique.            |
| <u>Responsable hiérarchique direct</u> : Chef des services éducatifs de l'axe santé du pôle AHI.  | <u>Externes</u> : centre hospitalier, médecins traitants et médecins spécialistes libéraux, ARS, SPIP, CSAPA, laboratoires, pharmacies de ville, prestataires de matériel médical, HAD,... |
| <b>Définition du service :</b><br>Les <u>Lits Halte Soins Santé</u> ont pour objectif d'offrir une prise en charge médico-psycho-sociale aux personnes en difficultés, quelle que soit leur situation sur le territoire et dont l'état de santé ne justifie pas ou plus d'une hospitalisation mais nécessite des soins dans des conditions sanitaires satisfaisantes.<br>Les <u>Appartements de Coordination Thérapeutique</u> permettent un hébergement à titre temporaire, pour des personnes atteintes d'une pathologie chronique et en situation de fragilité psychique et sociale, nécessitant des soins et un suivi médical.<br><u>L'Equipe Mobile Santé Précarité Incurie</u> permet de développer une dimension aller-vers à l'échelle du département en direction d'un public en situation de précarité confronté à des problématiques d'accès à la prévention et aux soins. |  |
| <b>Définition du poste :</b><br>Réaliser des rendez-vous médicaux avec les personnes accompagnées (bilans de santé, examen clinique, diagnostic), délivrer des ordonnances médicales.<br>Dispenser et coordonner des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé de personnes en situation de grande précarité et/ou sans domicile fixe.<br><b>Lieux d'exercice :</b><br>- LHSS : 46, rue du Cayla – 15000 AURILLAC<br>- ACT : logements diffus sur le secteur d'Aurillac<br>- EMSPI : 7, cité Clairevive – 15000 AURILLAC et visites et consultations sur le département.   |  |
| <b>Missions du poste :</b><br>- Actualiser le dossier médical du patient ;<br>- Détecter des situations à risques (maltraitance, harcèlement, urgence sociale, addiction...) ;<br>- Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux ;  |  |

- Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique ;
- Renseigner, mettre à jour une documentation technique ;
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie.

Autonomie et responsabilité :

Autonome dans la prise en charge médicale.

Garant du respect des règles de confidentialité, du projet de vie et de soins du patient.

SAVOIRS-FAIRE

- Intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire de manière autonome et en collaboration ;
- Collaborer avec les partenaires extérieurs ;
- Gérer les situations de crise ;
- Participer à l'élaboration du projet personnalisé des personnes prises en charge ;
- Favoriser l'expression de la demande ;
- Repérer les valeurs, les ressources et les capacités de la personne et de son environnement ;
- Évaluer l'autonomie de la personne dans ses soins au quotidien ;
- Coordonner les soins.

SAVOIRS

- Connaître le public en situation de grande précarité ;
- Connaître les techniques d'entretien et notamment l'entretien motivationnel ;
- Savoir reconnaître les principales pathologies ;
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Maîtriser la notion de secret professionnel et d'informations partagées ;
- Avoir des connaissances sur les substances addictives et leurs conséquences.

SAVOIRS-ÊTRE

- Faire valoir ses savoirs professionnels ;
- Être force de proposition ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Savoir collaborer avec les autres professionnels, avoir le sens du relationnel ;
- Évaluer sur la base de faits concrets ;
- Être discrète, loyale et intègre ;
- Être capable d'animer une réunion d'équipe ;
- Être en veille sur les domaines relevant du champ professionnel.

Autres informations sur le poste :

Poste non concerné par les facteurs de pénibilité.

**Possibilité de compléter ce temps partiel par un 0,4 ETP dans deux autres établissements (AEMO et ITEP de Limagne / ADSEA du Cantal)**

Candidature à adresser :

À Mme HOENEN Stéphanie ou Mr OLS Thibaut :

- soit remis en main propre,
- soit par courrier : ANEF Cantal – 91, avenue de la République – BP 426 – 15004 AURILLAC Cedex
- soit par mail : [stephanie.hoenen@anef15.fr](mailto:stephanie.hoenen@anef15.fr) ou [cadreadministratif@anef15.fr](mailto:cadreadministratif@anef15.fr)